



Paris, le 21 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier Conseil d'administration de l'année 2026

Le premier Conseil d'administration du CNOSF de l'année 2026 s'est tenu mardi 20 janvier à la Maison du Sport français, en amont des voeux conjoints du mouvement sportif et du ministère des Sports. Les administrateurs sont revenus sur les derniers préparatifs de l'Equipe de France avant les Jeux de Milan-Cortina et ont adopté, en lien avec les priorités politiques et opérationnelles arrêtées, le budget 2026.

Une délégation française en route vers Milan-Cortina

A 16 jours de l'ouverture des Jeux de Milan-Cortina et au lendemain de la deuxième commission consultative des sélections olympiques qui a vu 52 nouveaux athlètes rejoindre la délégation française pour participer à ces Jeux, un point complet sur la préparation de l'Equipe de France olympique a été présenté. Avec plus de 150 athlètes répartis dans 14 disciplines et issus de 5 fédérations, la France aura la délégation la plus importante de son histoire. Du 6 au 22 février, menée par deux porte-drapeaux qui seront élus par la délégation du 27 au 29 janvier parmi les 7 athlètes candidats, l'Equipe de France ambitionne de se hisser pour la première fois dans le top 5 au tableau des médailles des Jeux d'hiver. Ces Jeux se clôtureront par le retour de la délégation et du drapeau olympique à Albertville le lundi 23 février, où sera organisée une grande célébration de l'Equipe de France dans un format « Club France » au sein de la halle olympique d'Albertville.

Les priorités 2026

Six mois après l'élection d'Amélie Oudéa-Castéra à la présidence du CNOSF, et après la mise en place de la nouvelle gouvernance, la déclinaison opérationnelle du programme politique « Pour un CNOSF, Fort, Utile, Moderne » est pleinement enclenchée. Les priorités pour 2026 ont ainsi pu être partagées aux administrateurs :

- Faire vivre l'Héritage des Jeux de Paris 2024 autour notamment de la Semaine Olympique et Paralympique du 30 mars au 4 avril, de la Journée olympique du 23 juin, de la seconde édition de la Fête du Sport le 14 septembre ou encore avec la dynamique enclenchée par le Fonds de dotation Paris 2024 dont le CNOSF assure la coordination ;
- Un CNOSF Fort avec des animations lors de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars et de la journée de lutte contre LGBT-phobies du 17 mai, le lancement d'un travail de livre blanc du mouvement sportif pour l'élection présidentielle de 2027 et la mise en place du Conseil national des villes annoncée dans le cadre du plaidoyer porté par le CNOSF pour les élections municipales 2026 ;
- Un CNOSF Utile avec le lancement futur de la Fondation pour un Sport sans violence et l'organisation d'un colloque sur la transidentité en mai ou encore avec la poursuite de l'essaimage dans les territoires du Club des 300 femmes dirigeantes à l'été ;
- Un CNOSF Moderne avec la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) sport, le déploiement du plan d'action santé mentale des athlètes ainsi que du plan inclusion sociale par le sport ;
- La préparation des échéances olympiques et des délégations avec trois temps forts, dès février les Jeux Olympiques d'hiver de Milan-Cortina puis les Jeux Méditerranéens de Tarente du 21 août au 3 septembre et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar du 31 octobre au 13 novembre, pour lesquels les chefs de mission seront désignés en mars prochain. En 2026 seront également officialisés le lieu et le concept du Club France de Los Angeles 2028.

Budget prévisionnel 2026

Le Conseil d'administration a procédé à l'adoption du budget prévisionnel 2026 qui sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale. Le budget 2026 donne la priorité : aux actions du programme politique, au soutien aux fédérations, aux territoires et aux athlètes tout en garantissant le déploiement des actions d'héritage des Jeux de Paris 2024 et, en cette année olympique, à la conduite des délégations françaises (Jeux de Milan-Cortina, Jeux Méditerranéens et Jeux Olympiques de la Jeunesse).

Echanges avec la Fondation 1 % pour le Sport

Les deux co-fondateurs de la Fondation 1 % pour le Sport, David Douillet et David Inquel, ont pu présenter aux administrateurs cette fondation abritée par la Fondation du Sport français et dont la

mission est de soutenir le tissu associatif sportif. Ce soutien se caractérise par le label 1 % pour le sport, dispositif incitant les acteurs économiques, à commencer par ceux de l'immobilier, à consacrer 1 % de leur chiffre d'affaires à des projets sportifs concrets (rénovation d'un gymnase, financement d'une compétition locale, accompagnement d'un jeune talent...).

CONTACTS PRESSE CNOSF :

pressecnosf@cnosf.org
0140782878 / 0140782852



Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel



© 2026 CNOSF